

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 2019-192/PR/MERN approuvant et rendant exécutoire le budget prévisionnel l'an 2020 de la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti.

n° 2019-192/PR/MERN

Ministère  
MINISTÈRE DE L'ENERGIE, CHARGE DES  
RESSOURCES NATURELLES

Date de publication  
4 décembre 2019

Numéro JO  
n° 23 du 15/12/2019

Date du numéro  
15 décembre 2019

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992

**VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la constitution

**VU**La Loi n°12/AN/98/4ème L du 11 mars 1998 réforme des sociétés d'Etat et économie mixtes et des établissements publics à caractère industriel et commercial

**VU**La Loi n°65/AN/99/4ème L du 13 janvier 2000 portant création de la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti

**VU**Le Décret n°99/077/PR du 08 juin 1999 portant réforme des sociétés d'Etat et économie mixtes et des établissements publics à caractère industriel et commercial

**VU**Le Décret n°2019-095/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

**VU**Le Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU**Le Décret n°2019-116/PRE fixant les attributions des Ministères

**VU**Le Décret n°2000-0029/PR/MERNportant statuts constitutifs de la "Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti"

**VU**Le Décret n°2017-173/PR/MTRD du 25 Avril 2017 portant nomination du Directeur General de la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti (SIHD)

**VU**Le Décret n°2013-197/PRE/MERN portant désignation des membres du Conseil d'Administration de la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti

**VU**La Délibération n°002/SIHD portant approbation du Budget Prévisionnel de l'exercice 2020

**VU**Le Procès-Verbal de la séance du Jeudi 14 Novembre 2019 du Conseil d'Administration de la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti

SUR Proposition du Ministre de l'Energie chargé des Ressources Naturelles.Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 Novembre 2019.

---

TEXTE INTÉGRAL

---

**ARTICLE 1**

Est approuvé et rendu exécutoire le Budget prévisionnel delà Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti de l'exercice 2020.

---

**ARTICLE 2**

Ce budget s'élève pour un montant de– En Produits :.....35 380 509162 FD– En Charges :.....34 720 275 080 FDSoit un résultat bénéficiaire de :.....660 234 082FDBudget d'investissement :.....115 500 000 FDARTICLE 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**